

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°4.

A RETENIR :

Colza :

Charançon de la tige du colza : quasi absence de capture cette semaine.

Méligèthe : présence signalée sur plante, pression modérée. Maintenir la surveillance.

COLZA

STADES : Sur les onze parcelles observées cette semaine, 91% sont entre D1 et D2.

RAPPEL DES STADES :

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles

Stade D2 : inflorescence principale dégagée et boutons accolés

Stade E : boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent



CHARANÇON DE LA TIGE

Après 3 semaines de capture importante, nous sommes maintenant sur la fin de vol (cf BSV).

Maintenir la surveillance jusqu'au stade E.

Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza avec celui de la tige du chou encore présent cette semaine en cuvette jaune, mais non nuisible au colza.



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Rappel du stade de sensibilité : A partir du stade C2 du colza, apparition d'un étranglement vert clair à la base des nouvelles pétioles : c'est le début d'allongement de la tige.

Rappel du seuil d'intervention : le charançon de la tige étant très nuisible, un traitement est généralement conseillé 8 à 10 jours après les premières captures significatives d'où l'importance de disposer d'un piège sur ces parcelles. A ce jour, aucune méthode alternative disponible pour lutter contre ce ravageur en cas d'infestation mais, la présence d'auxiliaires (carabiques, staphylins et hyménoptères parasitoïdes) peut éventuellement limiter les futures infestations en détruisant les larves.

En résumé la protection doit être en place.

MELIGHETES :

Les captures se poursuivent en cuvette jaune et les insectes sont maintenant visibles sur les inflorescences dans 5 parcelles sur 9 observées cette semaine. Une majorité des parcelles du réseau (91%) est maintenant rentrée en période de risque.



Meligèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter.

-Période de risque : Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

A ce jour, aucune intervention n'est justifiée, mais dès que les conditions seront plus clémentes, il sera nécessaire de faire des comptages rigoureux dans vos parcelles (à regarder samedi 16 mars si les prévisions ne changent pas). Suivre nos prochains bulletins. Comptage à réaliser sur minimum 20 plantes (4 fois 5 pieds consécutifs quel que soit leur stade de développement).

Nombre de méligèthes/plante = nombre de méligèthes sur 20 plantes divisé par 20

Choix du produit : Pour les situations où les comptages de méligèthes dépasseraient dans les prochains jours les seuils indiqués ci-dessus, prévoir d'intervenir avec :

Avant floraison (produits n'ayant pas la mention abeille)

DASKOR 440/PATTON M 0,625 litre (chlorpyrifos méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l), **une seule application par campagne**

PLENUM 50 WG 0.15kg (pymétozine 500g/kg) environ 15 € **une seule application par campagne**

Dès l'apparition des premières fleurs : pour rappel dès l'apparition des premières fleurs, les méligèthes deviennent utile au colza (pollinisation), ce traitement n'est donc justifié quand cas de très forte pression (cas très rare ces dernières années).

TREBON 30 EC 0.2 litre (étofenprox 287.5g/l) environ 13 € **une application maximum au printemps (interdit en cas d'exsudats)**

MAVRIK FLO/TALITA 0.2 litre (tau fluvalinate 240g/l) environ 12 €. **Deux applications maximums par an (sauf charançon de la tige 1 seul application)**

Ces deux dernières spécialités possèdent la mention abeille et sont donc autorisées avec présence de fleurs dans la culture en dehors des heures de présence des abeilles

Levier agronomique cf. BSV N°3 du 6 mars 2019.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"